

Le défi de l'avenir

par M. Mathieu Lamalice-Aquin

Introduction :

Bonjour à vous tous.

Je me nomme Mathieu Lamalice Aquin et j'ai 14 ans. Tout à bord je tiens à remercier les organisateurs du colloque pour m'avoir invité comme conférencier. Aujourd'hui je viens vous faire une présentation sur le défi de l'avenir. Dans ma conférence, j'aborderai les sujets suivants :

- Mon handicap
- Mes sports et mes loisirs
- Mes buts, mes objectifs et mes motivations
- Les avantages du transport adapté
- Conclusion

Mon handicap :

Comme vous le savez, je fais partie de la « grande famille des gens à mobilité réduite ».

Je suis un grand prématuré et je suis atteint de la paralysie cérébrale, plus spécifiquement de diplégie spastique. En mots plus simples ce sont mes jambes qui sont atteintes et qui sont spastiques.

Pour me déplacer sur courtes distances j'utilise une marchette et sur longue distance un fauteuil roulant, car mon équilibre ne me permet pas de me déplacer sans aides techniques. Naturellement sur très longues distances, je devrai utiliser un transport adapté!

Malgré mon handicap, qui n'est que physique, cela ne m'empêche en rien de fréquenter l'école régulière. Je suis présentement en secondaire III au collègue Charles Lemoyne. J'espère aller au CEGEP et à l'université pour faire mes études en droit.

Mes sports et mes loisirs :

Malgré mon handicap, je suis un grand sportif. Bouger et faire du sport, me permet de me dépenser et d'avoir confiance en moi.

Je fais de l'équitation et à ce jour j'ai passé 2 niveaux de cavalier. Je fais aussi du ski alpin et nautique avec la Fédération des Skieurs Handicapés de l'Estrie (FSHE) depuis 2001. Mon sport par excellence est le basket-ball en fauteuil roulant. Je pratique ce sport depuis 2002 avec l'équipe de Montréal du CIVA (Centre Intégration à la Vie Active).

Pour ce qui est de mes loisirs, je suis un adepte des jeux vidéo, de l'ordinateur, de vélo et je viens de débiter des cours de musique pour jouer de la batterie.

Mes buts, mes objectifs et mes motivations :

J'ai toujours voulu en faire plus et me surpasser! C'est pas parce qu'on a un handicap qu'il ne faut rien faire. Il faut foncer, il faut s'ouvrir des portes et être déterminé. Il ne faut surtout pas se limiter à notre handicap.

Rien n'est facile mais pour nous mais tout est possible! Il faut aller vers les gens pour qu'ils nous connaissent et qu'ils ne voient pas seulement notre handicap. Même quand on est jeune et qu'on a un handicap, on a plein de rêves et on veut les réaliser.

Les avantages du transport adapté dans la vie quotidienne des gens à mobilité réduite :

Je crois qu'un transport adapté peut faciliter et agrémenter la vie de plusieurs personnes qui ont une mobilité réduite. Je pense qu'il est nécessaire d'avoir un système adéquat de transport adapté partout et facilement accessible pour tous et chacun d'entre nous. Un bon transport fait en sorte qu'une personne à mobilité réduite se sent comme une autre personne. Cela permet qu'il soit indépendant et autonome et qu'il puisse faire ce qu'il veut quand il le veut! Autant pour travailler que pour ses activités personnelles.

Sans un transport adapté valable et accessible, la personne à mobilité réduite se sent encore plus handicapée et à part des autres, car elle ne peut facilement se déplacer. Il faut toujours attendre après la bonne volonté de

quelqu'un, que ce soit pour aller au dépanneur, à l'épicerie, chez le médecin, à l'école, au travail ou.... Nous ne pouvons décider à la dernière minute, car il faut toujours prévoir nos déplacements en fonction de la disponibilité des autres.

De plus, c'est une minorité des personnes à mobilité réduite qui peuvent eux-mêmes conduire leur propre voiture. Souvent notre handicap nous empêche de pouvoir conduire ou encore nous n'avons pas les moyens d'acheter une automobile. Même si l'adaptation du véhicule est entièrement défrayée par la SAAQ, il faut quand même avoir les moyens de payer le coût de l'auto et son entretien.

L'aide apportée par le chauffeur est très importante pour nous, surtout lorsque nous sommes confrontés à des barrières architecturales : chaînes de trottoir, bancs de neige, glace ou autre. Pour les personnes qui peuvent marcher, il est difficile de se rendre compte combien une légère tempête de neige de quelques centimètres peut être problématique. Imaginez-vous pousser un fauteuil roulant ou vous déplacer avec une marchette dans 5 centimètres de neige ou encore traverser la rue lorsqu'il y a un banc de neige...

Il est donc primordial pour les personnes à mobilité réduite d'avoir accès au transport adapté. Il y va de notre autonomie et de notre intégration à la société; et d'autant plus chez les jeunes, ou nos activités ne sont pas toujours planifiées très longtemps d'avance, il faut donc un transport qui S'ADAPTE.

Conclusion :

Merci de votre attention et j'espère que le transport adapté continuera toujours à s'améliorer dans le but d'aider les personnes à mobilité réduite! Il faut que les dirigeants soient sensibles à nos besoins! Il en va de notre qualité de vie! L'accessibilité signifie avoir une vie normale!

M. Mathieu Lamalice-Aquin (14 ans)

21 septembre 2006,

Colloque sur le transport des personnes à mobilité réduite
Hôtel Mortagne, Boucherville